

Génocide au Rwanda : Hubert Védrine fait appel après avoir perdu un procès en diffamation

AFP, 16 mai 2024

L'ancien secrétaire général de l'Elysée Hubert Védrine va faire appel de la décision judiciaire l'ayant vu perdre, mardi, un procès en diffamation intenté au journaliste Patrick de Saint-Exupéry, qui l'avait qualifié de "révisionniste" au sujet du génocide perpétré au Rwanda en 1994.

"Monsieur Védrine a pris connaissance avec étonnement du jugement (...) et il va naturellement interjeter appel auprès de la cour d'appel de Paris", a écrit le bureau de M. Védrine dans un communiqué transmis à l'AFP.

L'affaire concerne un entretien vidéo du journaliste avec *Mediapart* en mars 2021, où il disait de M. Védrine : *"C'est un négationniste (...) qui, de fil en aiguille, se retrouve presque dans un rôle de Faurisson"*.

À l'audience le 25 mars, l'ancien secrétaire général de l'Elysée avait expliqué ne pas se reconnaître dans l'idée d'un "négationnisme".

Robert Faurisson est connu comme l'un des fondateurs en France du négationnisme, qui nie l'existence de l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis.

D'après Patrick de Saint-Exupéry, Hubert Védrine, qui conseillait à l'époque le président de la République François Mitterrand, a le tort de minimiser, voire nier, par divers moyens la responsabilité de la France, qui n'a pas empêché le génocide contre les Tutsis entre avril et juillet 1994.

Le tribunal correctionnel de Paris a estimé dans son jugement que *"les propos poursuivis ne peuvent (...) être considérés comme diffamatoires, même s'ils sont péjoratifs et peuvent, de ce fait, légitimement déplaire à la*

partie civile".

Les juges y ont vu "*un jugement de valeur*" et "*une appréciation purement subjective dont la pertinence peut être librement discutée dans le cadre d'un débat d'idées, mais dont la vérité ne saurait être prouvée*".

Également visés par la plainte de M. Védrine, Edwy Plenel, à l'époque directeur de publication de *Mediapart*, et Valentine Oberti, la journaliste qui menait l'entretien, ont aussi été relaxés.